

L'économie canadienne

permanente. Tous ceux qui travaillent dans le secteur du textile admettent que la Commission canadienne du textile et du vêtement, lorsqu'on lui a demandé de faire des rapports sur certains problèmes qui étaient portés à sa connaissance, a produit des rapports très valables. On a tout de suite agi.

Toutefois, il faut aussi admettre que cette Commission canadienne du textile et du vêtement n'étant pas permanente, il arrive qu'on lui demande trop souvent de faire une enquête sur tel ou tel problème. Elle le fait et elle produit un rapport, le soumet au gouvernement. Ce qui veut dire que lorsqu'on considère qu'il y a un problème, la Commission vient ni plus ni moins entériner et dire effectivement qu'il y a un problème. Par conséquent, elle arrive beaucoup trop tard, c'est un peu comme un coroner qui vient constater le décès.

A mon humble avis, si la Commission canadienne du textile et du vêtement était permanente, elle pourrait très facilement voir l'orientation générale du marché, faire des propositions au gouvernement pour justement éviter qu'il y ait des interventions aussi nombreuses du gouvernement pour essayer de corriger certains problèmes dans le secteur du textile.

J'avais à ce moment-là suggéré que la Commission canadienne du textile et du vêtement devienne permanente. A mon humble avis, ce sera une proposition qui méritera d'être sérieusement étudiée. La deuxième proposition qui découle de la première, c'est qu'aucun permis d'importation de textile ne devrait être accordé à moins que la Commission canadienne du textile et du vêtement porte un jugement sur la valeur de ce permis d'importation, c'est-à-dire si le permis d'importation vient directement en concurrence avec certains textiles fabriqués au pays, et qu'en accordant ce permis on risquerait d'affecter l'industrie du textile canadienne. Donc je crois que la Commission canadienne du textile et du vêtement rendrait un service important à toute l'industrie du textile canadienne si elle pouvait dans un premier temps donné un avis au gouvernement fédéral à l'effet que le permis d'importation demandé par telle ou telle compagnie risquerait de nuire à l'industrie canadienne. C'était là la deuxième proposition que je faisais.

La troisième proposition—et celle-là a été présentée à plusieurs reprises par des chefs syndicaux, notamment la CSD encore l'an dernier—c'est que l'on garantisse une partie du marché canadien au producteur canadien. A l'heure actuelle, il y a tellement de statistiques publiées aussi bien par la Commission canadienne du textile et du vêtement que par les syndicats ainsi que par le ministère de l'Industrie et du Commerce que l'on ne sait vraiment plus si c'est 40, 50 ou 60 p. 100 du marché canadien qui appartient aux fabricants canadiens. A mon humble avis, il faudrait être un peu plus rigoureux sur les statistiques, savoir exactement ce qui en est, et si les fabricants canadiens peuvent assumer 75 p. 100, mettons un chiffre 75 p. 100 ou cela pourrait être même 85 p. 100 parce que je ne connais pas un pays industrialisé qui n'a pas au moins 85 p. 100 de tout son textile pour la consommation intérieure fabriqué dans le pays même. Par conséquent, il me semble que 75 p. 100 du marché canadien qui appartiendrait à des fabricants canadiens permettraient de stabiliser l'industrie du textile.

M. La Salle: Je suis d'accord avec vous!

M. Pelletier: Je vois l'honorable député de Joliette (M. La Salle) qui m'approuve. Voilà les trois propositions en ce qui a

trait au secteur du textile qui pourraient être retenues et étudiées par le gouvernement parce que, à mon humble avis, le secteur du textile est un secteur extrêmement difficile. Dans la région que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre, c'est un secteur qui a connu dans le passé beaucoup de difficultés, mais qui est exploité depuis près d'un siècle, et il ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Pour que ce secteur ne reste pas un secteur mou et en difficulté, qu'on lui assure que 75 p. 100 au moins du marché lui soient garantis.

M. La Salle: Aidez ce gars-là, il est tout seul à se défendre!

M. Pelletier: Pour l'information du député de Joliette, monsieur le président, je dois dire que je ne suis pas le seul; il y a d'autres députés qui ont voulu prendre la parole, notamment l'honorable député de Compton (M. Tessier) qui voulait parler de ce problème-là aujourd'hui. Il y a au moins une dizaine de députés, un comité au sein de notre caucus, qui a étudié ce problème à fond, et qui y ont fait souvent des recommandations.

M. La Salle: Enfin! Enfin!

M. Pelletier: La vingtaine de mesures que je mentionnais tout à l'heure ont été adoptées à la suite des instances qui ont été faites par des députés de notre caucus. Je ne dis pas que l'opposition n'a pas contribué à l'étude... Alors, j'en arrive à la conclusion de cette brève intervention: je crois que la motion proposée par l'honorable député de Rimouski aura permis à certains députés de faire valoir certaines difficultés sur le plan économique dans nos régions. Je résume en disant que la décision du gouvernement de décentraliser une partie d'un ministère chez nous est une question extrêmement importante, une question urgente pour la simple raison qu'elle fera appel éventuellement à des jeunes, et puisqu'il y a du chômage chez les jeunes de 18 à 30 ans, cette décentralisation-là va permettre d'absorber une partie de nos jeunes qualifiés qui n'auront pas à s'en aller vers d'autres villes canadiennes ou d'autres régions du pays.

Monsieur le président, j'aimerais en terminant demander que le gouvernement, surtout en ce qui touche aux problèmes du textile, de la chaussure et du vêtement, étudie très sérieusement la proposition à l'effet que la Commission canadienne du textile et du vêtement devienne une commission permanente; deuxièmement, qu'avant d'émettre un permis d'importation en ce qui a trait au textile et au vêtement, la Commission canadienne du textile et du vêtement dise au gouvernement les effets possibles de l'émission de ce permis, et finalement qu'on trouve un moyen pour garantir au moins 75 p. 100 du marché canadien aux fabricants canadiens.

M. La Salle: C'est parfait cela!

M. Pelletier: Monsieur le président, je ne suis pas un expert financier, mais à mon humble avis très peu d'investisseurs seront intéressés à investir dans ce secteur si constamment on a à intervenir pour empêcher que tel ou tel pays déverse des textiles pour la simple raison que lorsque sur le plan financier on ne sait pas très bien si on va avoir une partie du marché qui est assurée, cela devient pour celui qui veut investir extrêmement difficile, parce qu'il n'est pas certain de la rentabilité de ses investissements.

● (2122)

[Traduction]

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais vous remercier de me fournir l'occasion